

Déchetterie SAINT MARTIN DU MONT
ZAC du Mollard
185 Chemin de l'éperon
01160 SAINT MARTIN DU MONT

1- Plan d'accès



2- Renseignement ou réclamation

Pour tout renseignement supplémentaire ou réclamation au sujet du service de la déchetterie, nous vous invitons à vous adresser par courrier ou mail :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Monsieur le Président
3 avenue A. d'Arsonval
CS 88000
01008 Bourg en Bresse Cedex

E-mail : infodechets@grandbourg.f

3- Déchets acceptés

- Déblais et gravats
- Métaux
- Végétaux (taille de haies et d'arbres, feuilles mortes...) Ces déchets doivent être exempts de tout corps étrangers (pierre, métaux, plastique ...) et avoir un diamètre inférieur à 10 cm. **Tonte refusée à compter du 1er juin 2023.**
- Souches et bois hors gabarit (diamètre supérieur à 10 cm) (pour les déchèteries ayant une benne dédiée)
- Cartons pliés
- Bois traité et non traité
- Encombrants
- Plastiques durs (pour les déchèteries ayant une benne dédiée)
- Laine de verre (pour les déchèteries ayant une benne dédiée)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (téléviseurs, micro-ondes, réfrigérateurs ...)
- Textiles
- Pneus déjantés (uniquement VL et vélo)
- Films et sacs plastiques étirables et transparents
- PVC (tuyaux, volets roulants ...)

- Plâtre
- Meubles (tables, chaises, canapé, salon de jardin en bois ou plastique, métal, literie ...)
- Huile végétale, Huile minérale 13
- Piles, batteries
- Déchets ménagers spéciaux : Tubes néon, et lampes basse consommation, Aérosols, Produits pâteux, Solvants liquides, Produits phytosanitaires, Radiographies, Emballages souillés, Produits toxiques divers, Bouteilles de gaz (hors gaz dangereux SO2...), Extincteurs
- Les déchets d'activité de soin à risque infectieux (pour les déchèteries ayant un contenant dédié)
- Cartouches d'imprimantes
- Capsules Nespresso
- Verre, papiers, journaux-revues, cartons d'emballages, flacons, bouteilles plastiques et boîtes métalliques pour les déchèteries qui ont des colonnes de tri ou des bennes dans l'enceinte de la déchèterie

4- Accès

La déchetterie est accessible aux usagers résidants, soit principalement, soit de manière secondaire, sur le territoire de la collectivité.

Le gardien se réserve le droit de vous demander de présenter un justificatif de domicile et carte grise de votre véhicule

5- Horaires

Horaires HIVER du 01/09 au 30/06		
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h 00 – 18 h00
Mardi		
Mercredi		14 h 00 – 18 h 00
Jeudi		
Vendredi		14 h 00 – 18 h 00
Samedi	08 h 00 – 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
Dimanche	08 h 30 – 12 h30	

Horaires ÉTÉ du 01/07 au 31/08		
	Matin	Après-midi
Lundi	07 h 00 – 13 h 00	
Mardi		
Mercredi	07 h 00 – 13 h 00	
Jeudi		
Vendredi	07 h 00 – 13 h 00	
Samedi	07 h 00 – 13 h 00	
Dimanche	08 30 – 13 h 30	